

Bulletin de syndicalisation PE2 2009 / 2010

A remplir et à retourner au SNUipp67, 10 rue de Lausanne 67000 Strasbourg

M, Mme, Mlle N de jeune fille.....
Prénom Date de naissance...../...../.....
Adresse..... Code postal.....
..... Commune.....
Téléphone e-mail

Etablissement d'exercice : nom et adresse de l'école de l'école de rattachement pour le stage filé en 2007/2008
.....
.....

SPECIALITE (adjoint, directeur, zil, brigade, clin, clad, rééducateur, etc ...) :
.....

ECHELON :

SITUATION ADMINISTRATIVE (temps complet, mi-temps, congé parental....)
.....

J'adhère au SNUipp67 afin de contribuer à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités, au développement de l'école publique et laïque, au rétablissement de l'unité de la profession. De ce fait j'adhère à la FSU. J'autorise le SNUipp et la FSU à utiliser ces renseignements pour m'adresser leurs publications

Date et signature :

COTISATION PE2: 80 euros

Votre cotisation syndicale donne droit à une réduction d'impôt de 66 %.
Ce qui signifie que les DEUX/TIERS de votre cotisation 2009/2010 seront déduits de votre impôt sur le revenu!!.

Je choisis :

LE PAIEMENT EN TOTALITE.

Joindre un chèque à l'ordre du SNUipp.

LE PAIEMENT FRACTIONNE.

Joindre 10 chèques en indiquant au dos la date d'encaissement souhaitée entre le 1er septembre 2009 et le 1er juin 2010.

Signature (obligatoire) :



SNUipp-FSU

1 er syndicat de la profession

+ de 150 000 adhérents à la FSU
+ de 52 000 adhérents au SNUipp

COTISATION PE2: 80 euros

Dont vous déduirez 53 euros de vos impôts....**la cotisation vous revient donc en réalité à 27 euros** pour l'année!

-pour être informé

-pour bénéficier du suivi individuel de votre dossier

(mouvement, promotions, permutations...)

-vous serez syndiqué jusqu'en décembre 2010.

ALORS PLUS D'HESITATION...SYNDIQUEZ VOUS!!

SE SYNDIQUER

► Ca sert à recevoir toutes les informations et à participer aux décisions si on le veut.

► C'est être acteur de l'évolution du métier et du mouvement social.

SE SYNDIQUER

► C'est se donner les moyens d'être plus efficace : le syndicalisme a tout de même prouvé qu'ensemble on est plus efficace que seul.

Le SNUipp dans le Bas-Rhin, c'est une équipe militante, présente dans toutes les instances pour vous défendre et vous représenter.

Où va ma cotisation ?

- 71,50€ sont reversés par la section du Bas-Rhin à la trésorerie nationale (secrétariat, revue "Fenêtre sur Cours", locaux, activités nationales et internationales, etc ...). Une partie de cette somme est versée à la Fédération Générale des Retraites et à l'Internationale de l'Education.

- Le reste permet à la section du Bas-Rhin du SNUipp de fonctionner, renouveler et entretenir le matériel, financer les actions (manifestation...), éditer et envoyer le bulletin "l'Unitaire".

Le Snuipp ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents et donc du nombre de syndiqués.